



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 8 septembre 2021

Point sur la situation de l'eau à Mayotte – une feuille de route suivie d'effet

De retour d'un déplacement à Mayotte, Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, fait le point sur la situation de la gestion de l'eau dans le 101^{ème} département français

A l'occasion des importantes coupures d'eau que le territoire avait connues fin 2020, Sébastien Lecornu avait convenu avec la nouvelle équipe élue au SMEAM, syndicat gestionnaire présidé par M. Fahardine Ahamada, d'une feuille de route pour améliorer la situation de la gestion de l'eau, avec l'appui du conseil départemental.

Cette forme de « pacte pour l'eau » consistait en **dix actions prioritaires pour l'eau potable et l'assainissement de Mayotte, qui mobiliseront 13 M€ de crédits de relance** :

- Pour préparer la saison sèche 2021, **augmentation urgente de la production d'eau potable de plus de 3000 m³/jour d'ici à décembre 2021**
- **Accompagnement par l'Etat et le Conseil départemental de la nouvelle équipe du SMEAM dans un plan volontariste de redressement du syndicat** :
 - **Audit** financier, comptable et organisationnel complet du syndicat, financé par l'État, **d'ici septembre 2021**
 - **Allègement partiel de la dette fournisseurs du SMEAM**, grâce à l'intervention du conseil départemental à hauteur de **15 M€ en juillet 2021**, afin de **payer d'urgence les entreprises**
 - Redressement de la gestion courante du syndicat par l'exécution, déjà engagée, **d'un plan de maîtrise et de rationalisation de la dépense** (personnels, véhicules...)
 - Établissement d'un nouveau **contrat de progrès 2021-2023 et d'un plan d'apurement des dettes entre le SMEAM et ses financeurs d'ici octobre 2021**
 - **Suivi semestriel** du redressement du SMEAM par l'Etat, le département et ses bailleurs publics (Office français de la biodiversité, Agence française de développement, Caisse des dépôts et consignations)
- **Accompagnement du SMEAM par l'ingénierie de l'Etat** pour les travaux d'urgence et les 8 principaux investissements des 5 prochaines années
- Poursuite du **programme pluriannuel d'investissement** pour l'eau potable et l'assainissement du SMEAM en actualisant et précisant ses objectifs d'ici fin 2021 pour l'eau potable et 2022 pour l'assainissement
- **Poursuite de l'effort de transparence de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement vis-à-vis de la population, engagé par la nouvelle équipe du SMEAM**
- Engagement d'un ambitieux **plan de reboisement des bassins versants de Mayotte** en commençant par replanter **150 ha d'ici 2023**, permettant d'économiser près de 700 000 m³ d'eau dans les rivières en saison sèche. Ce plan a été annoncé par le ministre en mai dernier avec Bérangère Abba, secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, à l'occasion de la **création de la réserve naturelle des forêts des monts et crêtes de Mayotte**, qui



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

offrira des moyens pour la lutte contre la déforestation. Il sera porté par le département et l'Office national des forêts et financé par les fonds européens.

Contacts presse :

Cabinet du ministre des Outre-mer

Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr

[Désinscription ici](#)